



Copie faite à Buisseret le 04/05/2023

COURRIER ARRIVÉ LE
- 3 MAI 2023
Mairie de GENISSAC

Saint Léon le 26 avril 2023

Madame BRISSEAU Emeline
Hôtel de Ville
33420 GENISSAC

Objet : validation emplacements bornes à verre / implantations 2023

Dossier suivi par M. Buisseret maire de Lignan-de-Bordeaux, vice-président en charge des collectes de proximité et Martial Lafitte, chargé de développement

Madame le Maire,

Dans le cadre du projet EN100ble, voté le 28 juin 2022 par le comité syndical du SEMOCTOM, destiné à réduire les déchets ultimes et à renforcer le tri des déchets, nous avons pu étudier conjointement la densification du réseau de bornes à verre sur votre commune.

Les emplacements des nouvelles bornes à verre, que vous avez validés, rassemblent les conditions de proximité et praticité pour vos habitants ainsi que les éléments de sécurité et fonctionnalité pour notre service de collecte par camion-grue.


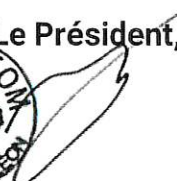
Ainsi les emplacements définitifs et validés ensemble sont les suivants :

- Landette : 927 la landette (devant entreprise)
- Couponne : impasse, à droite en entrant (en attente)
- Supermarché : à côté du bac à textiles
- Crèche : parking en face futur lotissement

Les conteneurs ont été commandés et ils seront livrés dans les prochains mois et avant l'été. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce moment-là afin de régler les derniers détails techniques si besoin.

Nous vous remercions encore pour votre implication et votre collaboration pour le succès d'EN100BLE et vous prions de recevoir, **Madame le Maire**, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président,



Jean-François AUBY

Le Vice-Président
En charge du tri



Pierre BUISSET